

# **Procès Verbal Commission des Prix de l'UPMC**

## **Lundi 19 janvier 2015 – Maison de la Presse**

Présents : André Bisschops, Guy Delville, Stéphane Dor, Philippe Gillain, Olivier Moch, Michel Compère et Benoit Rigo

Excusés : France Lefebvre, Colette Bawin

Invités : Isabelle Morgante (UCM) et Didier Moreau (ULg)

### **1° Approbation de PV**

Le procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité

### **2° Partenariat UCM**

La commission a invité Mme Isabelle Morgante afin de voir la possibilité d'un partenariat entre l'UCM et le Prix de l'UPMC, notamment pour toucher davantage les PME. En effet, le constat est posé qu'il y a trop peu de candidatures pour le Prix Entreprises. A l'image de la CCI (parution d'une page dans CCI Mag), l'UCM pourrait contribuer à une meilleure communication vers les dirigeants de PME.

Isabelle Morgante propose le plan de communication suivant :

- un article dans le magazine Union et Action (75.000 exemplaires) → parution le 6 mars 2015, bouclage une dizaine de jour avant. Besoin du matériel nécessaire pour le 23 février au plus tard.
- Possibilité d'une visibilité à posteriori dans Union et Action.
- Relais sur le site internet de l'UCM Liège ([www.ucmliege.be](http://www.ucmliege.be))
- Un passage dans la rubrique qu'elle tient un mardi sur deux sur Vivacité → le 10 mars 2015, à confirmer
- Relais via les réseaux sociaux de l'UCM Liège → option non-retenue.

### **3° Organisation du Prix**

#### **3.1 Date et lieu : 8 mai 2015, au Château de Colonster (ULg)**

M. Didier Moreau (ULg) confirme la mise à disposition du Château de Colonster et la prise en charge de l'apéritif par l'ULg. La cérémonie de remise des Prix aura lieu dans la salle de lecture ; l'apéritif et le repas auront lieu dans le péristyle (avec accès à la terrasse, si le temps l'autorise).

#### **3.2 Traiteur**

Une liste de traiteurs potentiels a été transmise, il est décidé de travailler avec le traiteur de l'Héliport qui a déjà remis une offre de prix → repas trois services + vins + café + mignardises pour 60€ par personne.

L'UPMC prendra 11€ en charge, une P.A.F. de 49€ sera donc demandée aux participants.

#### **3.3 Timing et horaire**

L'accès à la salle (préparation) se fera à partir de 16h00, le 8 mai.

Le timing de la cérémonie sera affiné par la suite.

### 3.4 Matériel utile

Fourni par l'ULg :

- matériel de projection
- 3 micros (sans fil)
- 100 chaises disposées en théâtre

### 3.5 Sponsors

Confirmés :

- Liege Airport (300€)
- CHR de la Citadelle (300€)
- Page Up (300€)
- Snel (300)
- MC (300€)
- Singulier Pluriel (300€)
- Lilimus (300€)
- Ethias (1250€)
- Tecteo Voo (1250€)
- SPW (1250€)

En attente :

- Province (750€)
- Wallonie (1250€)

Soit un acquis de 5850€ et un supplément potentiel de 2000€

### 3.6 Médias

Voir si un communiqué de presse avait été envoyé à priori en 2014  
Tenter une approche sur RTC (Focus)

### 4° Divers

La Commission entérine l'adhésion d'Isabelle Morgante en son sein.

**Prochaine réunion de la Commission des Prix : lundi 23 février 2015, à 11h00, à la Maison de la Presse**